

Marche-en-Famenne, le 29 juin 2026.

VILLE DE MARCHE-EN-FAMENNE

### Avis aux riverains et commerçants

Service Animation/OCT Boulevard du Midi, 22  
B-6900 Marche-en-Famenne  
Tél. : 00 32 (0)84.84.03.68  
E-mail : [animation@marche.be](mailto:animation@marche.be)  
Web : <http://www.marche.be>

Madame, Monsieur,

Cette année, le week-end du 18 juillet s'annonce particulièrement animé à Marche-en-Famenne. Les 18 et 19 juillet, la ville vibrera au rythme de la neuvième édition de « Statues en Marche ». Et dès le 20 juillet, les festivités de la Fête nationale du 21 juillet prendront le relais, prolongeant ainsi ce grand week-end de célébrations et d'animations.

Dans la continuité de ce week-end particulièrement animé, « Statues en Marche » s'inscrit comme un événement phare de la programmation estivale. Fort de ses précédentes éditions couronnées de succès, le festival s'est imposé comme l'un des rendez-vous majeurs des arts vivants en Europe, contribuant au rayonnement de Marche-en-Famenne bien au-delà de ses frontières.

Sa réussite repose également sur l'engagement précieux des habitants, qu'il s'agisse de la mobilisation des bénévoles ou de leur participation à la mise à disposition de l'espace public, indispensables à la tenue de cette manifestation d'envergure.

Par ce courrier, nous vous informons du périmètre au sein duquel le stationnement et la circulation seront interdits dans tout le centre-ville du samedi 18 juillet dès 12h00 jusqu'au mercredi 22 juillet à 16h00, par ordonnance de police. Il est possible que, pour des raisons pratiques, certains espaces publics soient concernés plus tôt par ces mesures.

Afin de contribuer pleinement à la réussite de ces événements, nous vous encourageons, dans la mesure du possible, à stationner vos véhicules en dehors du centre-ville ou à les rentrer dans vos garages.

Dans ce courrier, vous trouverez le programme de « Statues en Marche » ainsi que celui des festivités des 20 et 21 juillet, accompagnés de l'ensemble des informations relatives à la mobilité. Nous vous invitons également à consulter le site de la Ville ([www.marche.be](http://www.marche.be)) afin de prendre connaissance du détail complet des mesures de circulation. Le plan du périmètre concerné par ces dispositions figure par ailleurs au verso de ce courrier. Enfin, le programme complet des activités du week-end est également disponible sur le site de la Ville.

Pour toute question éventuelle, vous pouvez contacter le service Animation à l'adresse [animation@marche.be](mailto:animation@marche.be) ou par téléphone au 084/32 69 48 pendant les heures de bureau.



**Service Animation/OCT.**

Votre contact : Lola RAIMONT

Tél. : 00 32 (0)84.84.03.68 • E-mail : [animation@marche.be](mailto:animation@marche.be)

*L'avenir est en Marche*

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre précieuse collaboration.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Donné à Marche-en-Famenne, le 29 juin 2026

PAR LE COLLEGE :

La Directrice Générale,  
**Claude MERKER**



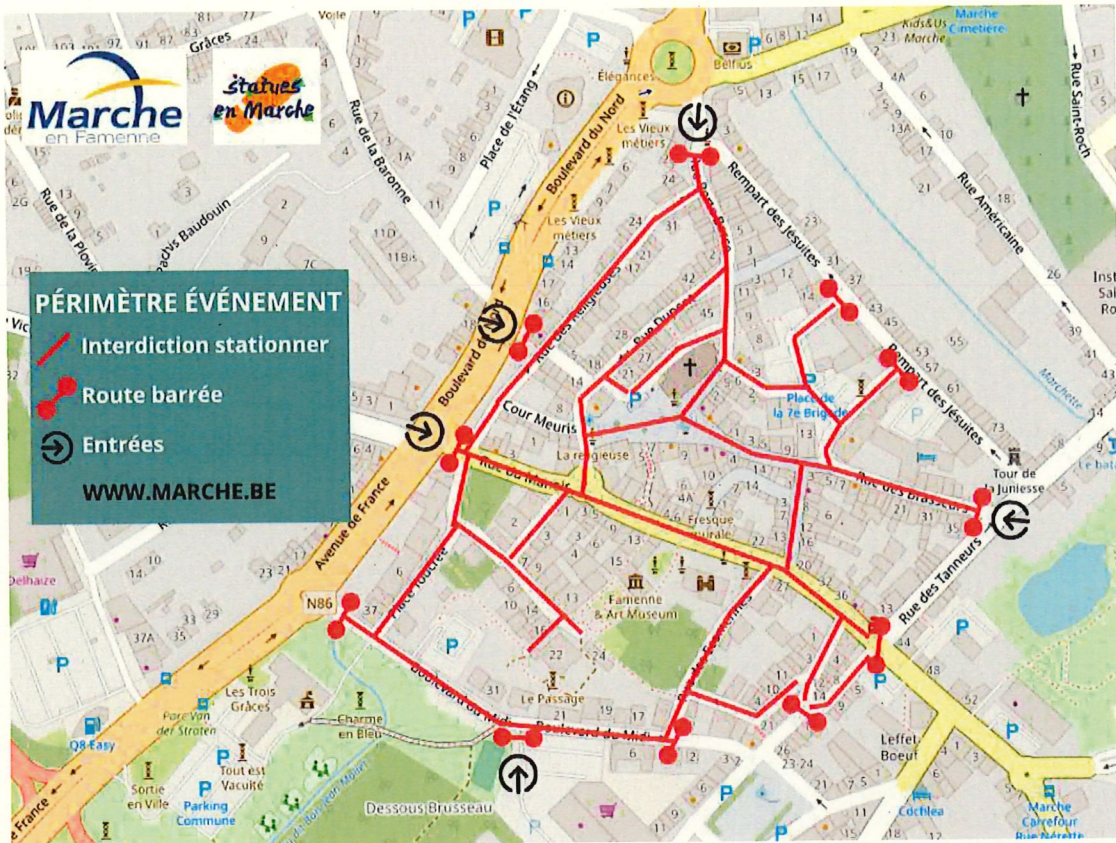
Le Bourgmestre,  
**Nicolas GREGOIRE**



**Service Animation/OCT.**

Votre contact : Lola RAIMONT

Tél. : 00 32 (0)84.84.03.68 ● E-mail : [animation@marche.be](mailto:animation@marche.be)



**Service Animation/OCT.**

Votre contact : Lola RAIMONT

Tél. : 00 32 (0)84.84.03.68 • E-mail : [animation@marche.be](mailto:animation@marche.be)

